

L'Institut Universitaire des Sciences de la Santé de Côte d'Ivoire est une école universitaire qui forme aux professions d'Infirmiers(es), de sages-femmes, de Techniciens supérieurs de santé (Techniciens de biologie médicale, d'assainissement, de kinésithérapie, d'imagerie médicale et de gestion en pharmacie).

I- LES CONDITIONS D'ACCES

Les conditions d'accès sont les suivantes :

➤ Remplir les conditions d'inscription :

- Être titulaire d'un baccalauréat toutes séries ou d'un diplôme équivalent pour la formation d'infirmiers(es) et de sages-femmes ; d'un baccalauréat série scientifique pour la formation de techniciens supérieurs de santé.
- Réussir au test psychotechnique ou tout autre test organisé par l'Administration Générale de l'Institut.
- Être âgé de 18 ans au moins au 1^{er} janvier de l'année en cours.
- S'acquitter des frais d'inscription, des frais annexes (tenues de travail, examens, stages, carte d'étudiant, tee-shirt) et du 1^{er} versement de la scolarité.
- Être à jour de ses vaccins.
- Fournir un paquet de rame format A4 extra 80g et une chemise à rabat.

II- PIECES A FOURNIR

- ✓ Un extrait d'acte de naissance datant de moins d'un an ;
- ✓ Une photocopie certifiée conforme du baccalauréat ou un diplôme équivalent ;
- ✓ Une photocopie certifiée des notes obtenues au baccalauréat ;
- ✓ Six (06) photos d'identité couleur de même format ;
- ✓ Une attestation légalisée de prise en charge des frais de scolarité par le père, la mère, le tuteur, outoute autre personne physique ou morale, ou encore un organisme agréé par l'Etat de Côte d'Ivoire.

III- LES COÛTS ET MODALITES DE PAIEMENT DE LA FORMATION

ANNEE D'ETUDE	Versement à l'inscription			2 ^e Vers de la scolarité 30 JAN.	3 ^e Vers de la scolarité 28 FEV.	4 ^e Vers de la scolarité 30 MAR.	5 ^e Vers de la scolarité 30 AVR.	TOTAL
	Inscription	Frais annexes	1 ^{er} Vers de la scolarité					
1 ^{ère} ANNEE	125.000F	90.000F	100.000F	200.000F	150.000F	150.000F	100.000F	915.000F
2 ^{ème} ANNEE	125.000F	60.000F	250.000F	2 ^e Vers 28 FEV.	3 ^e Vers 30 MAR.	4 ^e Vers 30 AVR.	5 ^e Vers 30 MAI	935.000F
				200.000F	100.000F	100.000F	100.000F	
3 ^{ème} ANNEE	125.000F	90.000F	250.000F	2 ^e Vers 30 MAR.	3 ^e Vers 30 AVR	4 ^e Vers 30 MAI	5 ^e Vers 30 JUIN	1.015.000F
				200.000F	150.000F	100.000F	100.000F	

- 1^{ère} année : Inscription à partir du 1^{er} Août 2023
- 2^{ème} année : Réinscription à partir du 05 Septembre 2023
- 3^{ème} année : Réinscription à partir du 10 Octobre 2023

- ▶ Début des cours le 7 Nov. 2023
- ▶ Début des cours le 16 Nov. 2023
- ▶ Début des cours le 9 Jan. 2024

Scannez le code QR pour plus de détails



- ❖ Aucun remboursement ne pourra être exigé une fois l'année académique débutée.
- ❖ Tous les paiements se font sur un compte bancaire ouvert à cet effet.

NB : Réduction de 10% sur la scolarité pour les 10 premiers inscrits de 1^{ère} Année.

Bonne Rentrée Universitaire !